

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Durant cette période, des perturbations de circulation seront à prévoir. Pour les véhicules circulant dans les deux sens, un itinéraire de déviation sera mis en place par la route nationale 7, les routes départementales 46, 2009 et 2209 et l'autoroute A719.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter

**l'Unité Territoriale Technique
de Lapalisse/Vichy**
au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Le coût total des travaux est de 560 000 €.
Ces travaux sont financés en totalité
par le Conseil départemental de l'Allier
pour améliorer votre confort et votre sécurité.

Création graphique : Conseil Départemental de l'Allier - Ne pas jeter sur la voie publique.

infos travaux

le Département
de l'Allier investit
pour vos routes



INFORMATIONS

TRAVAUX SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°6 Commune de BELLERIVE-SUR-ALLIER

Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux de réfection de la couche de roulement de la RD6 entre les giratoires de Boussanges et de Jean-Monnet sur la commune de BELLERIVE-SUR-ALLIER.

Pendant cette période, la circulation sera barrée et déviée dans les deux sens. Une déviation sera mise en place selon le plan (voir au verso).

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise EUROVIA DALA SAS, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Ces travaux sont programmés
du 5 au 6 juillet 2023 de nuit
et du 10 au 13 juillet de jour et de nuit*

**À noter que la date et la durée des travaux
peuvent évoluer en fonction des conditions climatiques.*

